



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	8 Mars 2016
~~~~~	
Date d'affichage	8 Mars 2016
~~~~~	
Nombre de conseillers	
~~~~~	
En exercice	29
Présents	24
Votants	28

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 16 MARS 2016 A 20 H 30**

**La séance est présidée**  
**par Madame Sylvie BUTIN, Maire.**

**ÉTAIENT PRESENTS :**

Mesdames BUTIN – WALTER – LAINÉ– LANGE – LAQUIEZE – JANSON - MATHIEU -  
DUBOIS – JAUMAIN - VIRASSAMY PADEYEN – BIEN – EL ATTAR - MINJEAU -  
MAURY

Messieurs GAGNETTE - GAUMONT - BRUNI – CHANTIER – HATAT – CHAUFFERT  
DOMANGE – MARTINEZ RODRIGUEZ - PIGNY - CHERRONET

**ÉTAIT EXCUSE :**

Monsieur Philippe ELIOT

**POUVOIRS :**

Monsieur Francis FERREIRA à Madame Rose Marie LAINÉ

Monsieur Jean-Pierre MAÏDA à Madame Annie MINJEAU

Monsieur Brice EVRARD à Madame Sophie WALTER

Madame Martine LIBANY à Madame Sylvie LANGE

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame Marie-Geneviève VIRASSAMY PADEYEN a été désignée secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 10 Février 2016 a été approuvé à l'unanimité

**N° 16.1514 – OBJET : ZAC DU MONT MICHAUD**

**VENTE PARTIE DE 1500 M² DE LA PARCELLE ZB 264**

**N° 16.1514 – OBJET : ZAC DU MONT MICHAUD  
VENTE PARTIE DE 1500 M² DE LA PARCELLE ZB 264**

Monsieur Nicolas SZULZ par l'intermédiaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Châlons en Champagne, nous a fait part de son intention de se porter acquéreur d'une parcelle de 1500 m² sur le parc du Mont Michaud, par le biais d'une SCI, en cours de constitution, dont le siège sera situé à l'adresse de la parcelle.

Sur cette parcelle Monsieur SZULZ envisage d'édifier un immeuble de 240 m² qui abritera l'exploitation de la SCI SUR'AVENIR, Société d'ingénierie, spécialisée dans la détection et la géo localisation des réseaux.

Ces 1500 m seraient issus de la parcelle cadastrée ZB 264.

Cette vente pourrait se conclure à l'amiable au prix de 23 € H.T.

Il est rappelé que le prix de vente des terrains de cette zone d'activités économiques était fixé jusqu'alors à 25 € H.T.

Compte tenu du faible nombre de ventes de terrains depuis plusieurs mois, de la nécessité de contribuer au maintien et au développement de l'économie et de l'emploi sur le secteur, il est proposé au Conseil Municipal d'accepter cette proposition d'acquisition au prix de 23 € H.T. le m .

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal :

⇒ d'**APPROUVER** la vente à la SCI SUR'AVENIR d'une partie de 1 500 m de la parcelle cadastrée ZB 264 au prix de 23 € H.T. le m .

⇒ d'**AUTORISER** Madame le Maire à signer tous les actes nécessaires et notamment l'acte notarié à intervenir.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	28
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie **le 17 Mars 2016.**

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN